



Il ment pour obtenir la garde de notre enfant

Par **céline vaslin**, le **25/07/2009** à **18:25**

Bonjour,

Afin d'obtenir la garde de notre enfant, mon ex-mari n'hésite pas à user de mensonges et calomnies à mon sujet. Actuellement, notre dossier est en appel. J'ai fourni tous les documents en ma possession, afin de prouver qu'il ment.

Selon vous, une fois que notre dossier sera classé, dois-je porter plainte pour harcèlement, calomnies et usage de faux à mon égard? Celui-ci n'a même pas hésité à raconter que c'est moi qui ai contracté son crédit à la consommation, crédit contracté par lui, bien avant notre mariage...

Il se trouve aussi que son père, qui est gendarme, a fait des recherches sur mon nouveau compagnon en faisant relever sa plaque d'immatriculation et a fait intervenir ses collègues directement au domicile de son père, qui me logeais pour les vacances. Et-il possible de se procurer une trace de cette intervention?

Mon ex-mari joue la carte de la "menteuse". Il raconte que je suis une menteuse. Je veux prouver que je ne ment pas et que ma parole a plus de valeur que la sienne...

Pouvez-vous me conseiller s'il vous plait.

Merci

Céline VASLIN